



1 - Port de masque obligatoire

Le port du masque sera rendu obligatoire sur chacune de nos animations d'entreprise. Pour les participants ne disposant pas de leur masque personnel, nos équipes d'animation en fourniront en quantité nécessaire sur chaque événement. Ces masques, sous emballage et à usage unique, seront agréés aux normes AFNOR.

2 - Gel hydroalcoolique

Sur chacun de nos événements d'entreprise, les participants pourront bénéficier de gel hydroalcoolique. En fonction de la typologie d'animations, nous nous adapterons afin de s'assurer que chacun d'entre eux puisse se désinfecter les mains dans le respect des gestes barrières et des normes sanitaires. Avec du gel hydroalcoolique disponible sur chaque table et / ou sur chaque atelier, il sera demandé aux participants de se nettoyer régulièrement les mains durant l'animation ou à la fin de chaque rotation selon la configuration de l'activité.

3 - Gants jetables et biodégradables

Pour les participants qui le souhaiteront, des gants jetables seront également proposés sur chacune de nos animations, sans exception. Dans le cadre de notre démarche développement durable et pour le respect de l'environnement, ces gants seront systématiquement proposés en matière biodégradable.

4 - Thermomètre frontal sans contact

Chaque référent d'événement disposera d'un thermomètre frontal sans contact (par infrarouge). En accord avec le responsable du groupe, il sera en charge avec le reste de l'équipe d'animation de détecter la présence potentielle de fièvre chez les participants de manière systématique avant le démarrage de chaque événement. Dans le cas où des symptômes de ce type seraient identifiés chez un ou plusieurs membres du groupe, l'accès à la prestation leur sera refusé et les obligations sanitaires en vigueur seront appliquées afin d'isoler la (les) personne(s) identifiée(s).

5 - Distanciation animation d'intérieur

Pour les événements d'intérieur, nous limiterons les déplacements dans les salles et favoriserons une position assise autour de tables dédiées à chaque équipe (4 personnes maximum par équipe) dans le respect du principe de distanciation. Pour une activité avec ateliers nécessitant un déplacement, un système de rotation dans un sens unique sera mis en place selon les lieux et les espaces afin de limiter au maximum les contacts entre les participants et d'éviter qu'ils ne se croisent. Ces mesures de sécurité sanitaire permettront également de laisser le temps à nos équipes d'animation pour désinfecter et nettoyer correctement les ateliers après chaque rotation.

La liste des animations d'intérieur respectant les gestes barrières est à votre disposition sur simple demande.





6 - Distanciation animation en extérieur

Pour les prestations d'extérieur, seules celles respectant le principe de distanciation sociale seront conservées en catalogue. Toutes les animations (ex. : challenge multi-activités de type Olympiades ou Challenge Robinson) ou les ateliers associés ne répondant pas au respect des gestes barrières en vigueur seront momentanément indisponibles. Cette règle sera évolutive en fonction des mesures gouvernementales en matière de rassemblement.

La liste des animations d'extérieur respectant les gestes barrières est à votre disposition sur simple demande.

7 - Limitation du nombre de participants

Le nombre de personnes pouvant être accueillies simultanément sur un événement sera limité en fonction des réglementations gouvernementales en matière de rassemblement à la date de l'animation.

8 - Nettoyage et désinfection du matériel d'animation

Le matériel nécessaire à la réalisation de nos animations team building ou de soirée d'entreprise sera immobilisé sans exception durant 72h (délai pendant lequel le virus reste viable sur les matériaux, notamment le plastique). Ce matériel sera également désinfecté par l'intermédiaire de produits homologués (lingettes bactéricides, virucides et fongicides). Sur le terrain, ces mêmes lingettes désinfectantes seront disponibles au niveau des ateliers mis en place afin de les nettoyer après chaque rotation (ex. : bornes digitales issues du team building développement durable). Dans la même optique, les tablettes tactiles mises à la disposition des participants dans le cadre des activités digitales de type Rallye, Enquête, Quiz, ... seront également nettoyées avant tout démarrage d'animation.

9 - Champs d'application

La prévention sanitaire sera appliquée en 1er lieu sur nos équipes d'animation sans exception. Avant chaque départ sur un événement d'entreprise, nos animateurs auront, à titre d'exemple, l'obligation d'identifier de potentiels symptômes fiévreux via thermomètre infrarouge. Pour un cas avéré, l'animateur sera remplacé en amont de l'activité sans avoir de contact avec le reste de l'équipe.

10 - Respect des gestes barrières

Dans le cas où les règles en vigueur propres à l'application des gestes barrières ne seraient pas respectées par tout ou partie des participants à l'événement, notre équipe d'animation se réservera le droit d'annuler la prestation.

CHARTRE D'ENGAGEMENT



**Thétys est engagé à vos côtés
pour des événements respectant
les gestes barrières**

www.thetys.net

